

Seudre et Mer

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARITIME DE MORNAC ET DU PAYS DE LA SEUDRE

JANVIER 1994 - N°1

Association loi 1901 - J.O. N° 9 du 03/03/1993. Adresser la correspondance à :
Seudre et Mer, 22 rue des Halles, 17113 Mornac-sur-Seudre. Tél. 46 22 72 42.

Première bougie pour Seudre et Mer

Au cours de cette année 93, vous avez été plus de 250 sympathisants et membres actifs à nous avoir témoigné spontanément votre confiance, par votre adhésion ou votre soutien.

Dès janvier 93, en vous faisant part des objectifs prioritaires de sauvegarde de notre patrimoine maritime, nous vous avons également promis de vous informer et de vous rendre compte de l'avancement des actions entreprises par notre association.

Tout arrive avec ce premier bulletin d'informations "Seudre et Mer", qui n'affiche que la prétention et le mérite de vous rendre des comptes, et de vous donner un aperçu des actions que nous allons développer.

Ainsi, grâce à votre soutien, notre volonté initiale de sauver un sloup ostréicole traditionnel, un des plus beaux du littoral charentais, a pu être concrétisée par la restauration de *La Flèche* (voir en pages intérieures). Le 22 mai, près d'un millier de personnes l'ont chaleureusement accueilli, lors de son arrivée dans le port de Mornac. Et depuis, chaque fois que les circonstances l'ont permis, ou que les événements l'ont exigé, il a su remarquablement affirmer sa présence dans son milieu de prédilection, embarquant à son bord, quelques membres, marins confirmés ou d'eau douce, à la découverte de la Seudre et des coureux d'Oléron.

Cet été, *La Flèche* a même pu participer fièrement à trois prestigieux rassemblements de vieux gréements aux côtés de nos amis de "Flotille en Per-tuis".

Nous croyons vivement en notre projet de sauver chaque année un élément de notre patrimoine maritime, c'est pourquoi nous venons de nous inscrire au concours national "Patrimoine des Côtes de France", récemment lancé par la revue "Le Chasse-Marée". Ce concours de grande envergure est notre deuxième cheval de bataille, et les options choisies (nous les développerons dans un prochain numéro) prouvent que nous ne sommes pas décidés à ne tenir qu'une place de figurant dans cette épreuve.

Votre participation que nous n'hésitons pas, une fois de plus, à solliciter, va renforcer notre motivation et notre mobilisation de chaque jour... pour gagner ! même si "l'important (n') est (que) de participer".

La compétition n'est pas, en soi, la finalité recherchée par "Seudre et Mer", mais nous souhaitons, par cette sensibilisation, poser, avec vous, les bases d'une action durable de sauvegarde et de protection de notre patrimoine côtier.

Notre but : la recherche de tous les témoignages de nos racines maritimes, et son partage avec le plus grand nombre, vous tous, sympathisants locaux ou éloignés, que nous incitons à venir nous rencontrer. Cela pour qu'en toute simplicité, et avec le souci de l'authenticité, nous puissions réhabiliter et faire découvrir la vérité incontestable du Pays de la Seudre.

Tous nos espoirs sont dans cette volonté de rencontres et de communication.

Cependant, seul le dévouement de notre jeune équipe locale, qui ne cesse de multiplier les initiatives, pour se donner les moyens de réussir, ne saurait être suffisant pour faire aboutir des projets.

C'est pourquoi nous comptons beaucoup sur votre fidélité pour nous confirmer votre désir de poursuivre à nos côtés. Merci et à bientôt !

Roger Roux,
Président de Seudre et Mer

SOMMAIRE

- Venez souffler, avec nous, la première bougie de Seudre et Mer (voir ci-dessous)
- Retrouvons nos racines pour les préserver p 2
- Après le navigant, le patrimoine côtier p 3
- Embruns p 3
- Les activités 92/93 de Seudre et Mer p 4
- Du sel, des tee-shirts et de la lecture p 4
- Notre deuxième Assemblée générale p 4
- Adhérez à Seudre et Mer p 4

SEUDRE ET MER FAIT LA FÊTE !

le samedi 5 février 1994

Rencontres
des adhérents
à la Salle des Fêtes
de Mornac
de 15 heures à 23 heures

•
Charcutailles,
crêpes, buvette

•
On visionnera
les photos et les films réalisés
depuis la restauration
de *La Flèche*

•
On pourra s'y procurer
la carte postale de *La Flèche*,
et la brochure (28 pages)
"Seudre, Oléron,
la marée découverte"

•
Venez nombreux !

Retrouver nos racines maritimes pour mieux les préserver

La *Flèche*, construit en 1954 pour le compte de M. Baudit, par les chantiers Bernard Frères, à La Tremblade, est un sloup qui fit sagement son travail dans les parcs ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron, et pêcha la seiche et la crevette jusqu'en 1986.

Il fut alors vendu à "la Maison Heureuse" (entraide coopérative de Boyarville) et armé pour la plaisance. Il s'appretait à laisser pourrir ses membrures dans ce fond de port oléronnaise quand

cloua, vissa, changea, bref, restaura l'épave - le tout suivi de près par Jean-Claude Chotard qui, avec ses acolytes, n'ont pas ménagé leur peine empruntée sur leur temps de loisir.

Remis à l'eau le 21 avril 93, il est armé, mâté, repeint (merci Oléronla!) sur la cale de La Cayenne. Le 22 mai, grand jour, nous le remorquons avec Bernard Luquiau (chantier de Vaux) jusqu'à Mornac. René Hervé, de La Tremblade, nous prête une voile de *L'Albatros*, pour faire des es-

Entre-temps, la voilerie Michel Jamain nous étudie au plus près le coût de réalisation d'une grand' voile définitive adaptée à notre sloup (merci aux donateurs qui ont participé à son financement et qui tiennent à garder l'anonymat).

Entre-temps, Jean-Claude déniche un 50 cv diesel et une deuxième hélice.

Entre-temps, Sylvain et Pierrick Lagarde nous sortent plein d'objets imprimés indispensables à notre communication.

Entre-temps, notre président Roger Roux et toute l'équipe du bureau, sans oublier les conjointes, élues ou non élues, rament et se démènent pour assurer une présence efficace de Seudre et Mer chaque fois que *La Flèche* a l'occasion de montrer son bout-dehors dans un port saintongeais.

Tout le monde sait bien que le ciel promettant une aide, dans la mesure où l'on se donne soi-même un coup de main, la manne financière des pouvoirs publics devrait suivre. Le patrimoine maritime est porteur - nous en sommes convaincus - quand les actions réalistes engagées en son nom, tiennent le cap.

Ne tournons pas autour de la bouée : nous faisons encore appel à l'aide de chacun, c'est-à-dire à tous ceux qui veulent encore marquer des points avec nous, en creusant un peu plus, pour réhabiliter un Pays de La Seudre qui a bien besoin de retrouver ses racines maritimes, afin de les mieux préserver. **Henri Lagarde**



Jean-Pierre Cornillier, Jean-Claude et James Chotard, et Yvon Guillaud le repérèrent. La coque, en piteuse état, fut récupérée. Notre premier souci fut alors de trouver les fonds et les arguments de cession qui nous permettraient de l'acquérir.

Notre enthousiasme a vite convaincu les vendeurs et les adhérents, résolument décidés à entamer un premier bout de chemin, et plus, avec nous (sympathisants, membres actifs, Mairie de Mornac, et le soutien moral - en attendant plus - de nos élus des Conseils général et régional, etc.)

Avec beaucoup de sagesse, de savoir-faire, et de compréhension, le chantier Paraveau coupa,

sais dans cette première remontée de la Seudre. Près d'un millier de curieux et sympathisants, de la goule de l'acheneau jusqu'au Monard, nous réservent un accueil dont on reparlera encore dans les chaumières. C'est gagné! Marins, jeunes et moins jeunes, amateurs et professionnels de tous bords se retrouvent. La solidarité continue de jouer : le rochelais François Floner, propriétaire du *Flamand des Vagues*, et Jean-Jacques Laurent, son skipper (ancien skipper du *Minahouet*), nous donnent un foc et un génois que nous ne manquerons pas d'utiliser pour compléter un jour la voilure de "La Flèche", ou des autres bâtiments à venir dans l'Association.

Caractéristiques techniques de La Flèche

- Sloup ostréicole, construit en 1954 par les Chantiers Bernard Frères, La Tremblade)
- Restauré en 1993, par les Chantiers Paraveau, Marennes
- Longueur : 9,22 m
- Largeur : 3,20 m
- Hauteur intérieure : 0,94 m
- Jauge brute : 6 tonneaux
- Jauge nette : 3 tonneaux
- Tirant d'eau : 1,20 m
- Moteur : 50 cv diesel
- Voilure : 78 m²
- Propriétaire : Association "Seudre et Mer", Mornac-sur-Seudre.

Et maintenant le patrimoine côtier

Après avoir ressuscité notre bateau, nous nous préoccu-
pons maintenant de
notre patrimoine non navi-
gant, et à travers le concours
national que vient de lancer la
revue le "Chasse-Marée", nous
entendons bien apporter plus
qu'un "grain de sel" à cette
grande manifestation culturel-
le qui, après Brest 92 ("Ba-
teaux des côtes de France"), in-
vite des associations comme la
nôtre à proposer et à réaliser
des thèmes autour d'un patri-
moine côtier qui ne veut pas
perdre sa mémoire.

"Patrimoine des côtes de France"
est un concours de quatre
épreuves que nous ne pourrons
surmonter qu'avec l'aide des
collectivités départementale et
régionale qui ont déjà maintes
fois prouvé qu'elles ne désirent
pas voir se banaliser leur littoral :

- **L'inventaire du patrimoine** :
présenté sous la forme d'un al-
bum de photos commentées et
classées, il devra recenser tout
élément visualisable ayant
trait à l'activité maritime de la
commune.

- **Monographie** : elle portera
sur l'étude approfondie d'un
thème historique ou ethnogra-
phique, maritime ou fluviale

de la commune.

- **Concours de documents** : il
est destiné à encourager des
amateurs isolés à signaler, par
une étude fouillée de docu-
ments ou d'objets, un patri-
moine privé qu'ils détiennent ou
dont ils ont connaissance.

- **Restauration** : elle concerne
surtout les communes ou les
associations, et fera appel à
des financements publics ou
privés. Restaurations de sites,
d'ouvrages, de monuments cô-
tiers, de cabanes ostréicoles ou
de sauniers, de marais salants,
d'écluses ou de varaignes, etc.
Cette dernière épreuve est
notre grand souci, et nous en-
tendons bien mettre en œuvre
tous nos moyens bénévoles et
solliciter les meilleures aides
de la collectivité pour "entrer"
le mieux possible dans ce thè-
me d'actualité.

La plus grande discrétion nous
oblige dans l'immédiat, mais
nous ne manquerons pas de
faire part, en temps voulu, à
tous nos partenaires, des su-
jets privilégiés que nous au-
rons élus.

Ce concours du "Chasse-Marée"
est la deuxième étape du par-
cours de "Seudre et Mer".

Nous vous y donnons rendez-
vous.

H.L.

Embruns

• **Les boucholeurs de la baie**
de l'Aiguillon ne veulent pas, eux
non plus, perdre leur mémoire.
Ils ont mis à l'eau, l'année der-
nière, à Marans, une réplique du
bateau plat mytilicole à dérive
qui était l'embarcation tradition-
nelle des mytiliculteurs du Per-
tuis Breton, jusqu'à la fin des an-
nées 50. *Le Boucholeur*, grée
d'une misaine, d'un tape-cul et
d'un foc sur bout-dehors, compte
embarquer des passagers à la dé-
couverte des bouchots.

• **En décembre "Gouelia"**,
nouvelle association créée à
Quimper pour commercialiser et
promouvoir des vieux gréements,
va faire naviguer, de conserve,
*Belle Etoile, Recouvrance, Belle
Angèle, Corentin et Dahl Mad.*
Les cinq voiliers proposeront 120
places-passagers en navigation
de jour, et resteront la propriété
de leurs associations respectives.

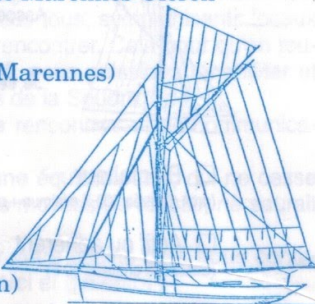
• **A louer, avec ou sans skip-
per**, c'est le sort du *Petit Nor-
mandie* qu'Edith et Christian
Corn ont fait restaurer chez
notre ami Jean-Claude Paraveau
à Marennes. Amarré depuis l'été
dernier à la Grève à La Tremblade,
Petit Normandie peut être
loué par toute personne corres-
pondant aux conditions du marin
"averti", ou par un groupe skippé
par Christian Corn lui-même. Ce
sloup ostréicole avait été
construit, comme *La Flèche*, par
le chantier Bernard de La Trem-
blade, six ans avant, en 1948.

• **A Douarnenez, le week-end**
de l'Ascension 93 aura connu
quatre jours de fête, le temps
d'inaugurer le Port-Musée du
Port-Rhu, avec 100 000 visiteurs,
150 bateaux exposés, dont 50 à
flot, et 250 gréements tradition-
nels venus de plus loin, même de
Mornac, puisque notre vice-pré-
sident Roger Cougot y avait
acheminé, puis mis à l'eau, sa
lasse, *La Salicorne* (Seudre et
Mer). Il était accompagné de
deux autres Charentais : Jean-
Pierre Chotard et Francis Mi-
chaud. Roger, sa barbe et sa va-
reuse ont même eu les honneurs
de "Ouest-France-TF 1". Nostal-
gie, quand tu nous tiens...

Merci à tous

Au risque d'oublier involontairement ici -vous êtes si nombreux-
celles et ceux qui nous ont aidés à tirer les premiers bords de
Seudre et Mer, nous tenons néanmoins à remercier :

- Les Affaires Maritimes du Quartier de Marennes-Oléron
- La Municipalité de Mornac
- Flotille en Pertuis
- Le Chantier Jean-Claude Paraveau (Marennes)
- Les peintures Oléronlac (Marennes)
- Bernard Luquiau (Vaux-Sur-Mer)
- Patrick Kremer (Breuillet)
- La voilerie Jamain (La Tremblade)
- L'imprimerie Lagarde (Breuillet)
- François Floner (La Rochelle)
- Le Crédit Maritime (La Tremblade)
- Le Docteur Jean Chambelland (Royan)
- M. Gillette (pour l'ancre offerte)
- Les journalistes et correspondants de la presse locale, régionale,
et des ondes, qui ont été sensibles à l'importance de l'événement.



NOS ACTIVITES

92/93

Juillet 92 à octobre 92

Recherches et sélection d'épaves de sloop ostréicoles traditionnels du bassin de la Seudre.

Octobre 92

Sélection de l'épave de "La Flèche".

Février 93 : Création de l'association.

Mars et avril 93

Restauration de la coque au chantier naval Paraveau à Marennes.

19 au 25 avril 93

Participation de l'association au fêtes romanes en Pays roennais.

- réalisation d'une exposition sur le thème "de la forêt au bois de marine",

- organisation d'une conférence-rencontre sur le thème de la construction navale et de la marine en bois par M. Jean Bernard ancien charpentier de marine (constructeur de "La Flèche").

22 mai 93

Arrivée en fête de "La Flèche" au port de Mornac.

Juillet-août 93

Sorties découverte-et-initiation sur la Seudre et dans les coureux d'Oléron.

14 août 93

La Tremblade : participation de "La Flèche" à la Fête de la Mer.

15 août 93 : Mornac

Rassemblement d'une flotille de 20 vieux gréements du littoral charentais dans le port.

16 août 93 : St Trojan

Participation de "La Flèche" aux régates traditionnelles

4 septembre 93 : Brouage

Participation à l'inauguration des filières à moules à Boyardville et à la fête du port.

10/11/12 septembre 93

La Rochelle : participation de l'association au sein du village-bois du "Grand Pavois".

Noël 93

Arrivée au port de Mornac du Père Noël à bord de "La Flèche"

Du sel, des tee-shirts et de la lecture

Qui dit rencontre, fête ou rassemblement de vieux gréements en pays de Saintonge, dit aussi présence, en plus de *La Flèche*, d'un stand (parfois une simple table) de Seudre et Mer où chacun peut venir acheter son sac de sel de mer, et même de fleur de sel.

Qui dit Seudre et Mer dit Mornac, mais aussi les autres villages qui, rives droite et gauche, bordent la Seudre. Nieulle, à trois coups d'aviron par l'ache-neau de Pélard, abrite encore la petite entreprise salicole de Max Grandillon qui exploite ses marais salants sur St-Just. Il est le seul à pouvoir nous fournir le sel de mer que vous venez retirer sur notre stand. Des épiciers lui en achètent également, des char-

cutiers et des fermiers lui en prennent pour la goraille. Lescure (pub gratuite) commercialise même, depuis plus d'un an, un beurre spécial à consommer avec les huîtres de Marennes-Oléron (re-pub gratuite) à base de sel Grandillon.

Notre boutique comble aussi vos besoins en tee-shirts et écharpes. Pensez-y, et dès notre prochaine rencontre du 5 février, jetez-vous sur la carte postale officielle de *La Flèche* (10 F), et sur le guide, brochure que Roger Cougot et Henri Lagarde viennent de réaliser : "*Seudre, Oléron, la marée découverte*". Vingt-huit pages à lire, pour descendre ou remonter la Seudre, chez soi ou à bord de *La Flèche* (30 F). Tiré à 1000 exemplaires, ça va être dur!

Convocation-invitation

Deuxième Assemblée Générale de Seudre et Mer

Samedi 19 février à 17 h 30, à la Salle des Fêtes de Mornac

Ordre du jour :

- Rapport moral 93
- Rapport d'activités 93
- Rapport financier 93
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Nous rappelons que, seuls les membres de droit, bienfaiteurs et adhérents, sont convoqués et participent au vote. Les membres sympathisants sont invités, mais n'ont qu'une voix consultative.

Pouvoir : les personnes qui, pour une raison impérative, ne pourraient assister à l'Assemblée Générale, peuvent donner un pouvoir à un autre membre (actif ou bienfaiteur), dans la limite de deux pouvoirs par membre délégué.

Pensez à renouveler votre carte d'adhérent à Seudre et Mer pour 1994

☐ Je joins à ma demande d'adhésion
ou de renouvellement un chèque de F

☐ Je serai parmi vous, le 5 février 94, lors des
rencontres Seudre et Mer à la Salle des Fêtes de Mornac.

Renvoyez ce coupon à : Seudre et Mer,
22 rue des Halles, 17413 Mornac-sur-Seudre



Seudre et Mer

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Maritime
de Mornac et du Pays de la Seudre

Je désire adhérer, ou renouveler ma carte de Membre,
à Seudre et Mer pour 1994

Nom :

Prénom :

Adresse :

☐ Bienfaiteur

(droit d'entrée 100 F minimum + cotisation 60 F)

☐ Actif ou adhérent

(Cotisation annuelle 60 F)

☐ Sympathisant - 30 F

(Membres non convoqués à l'assemblée générale)

(Cochez la case de votre choix)

Signature :

